

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/144
12 novembre 2001

(01-5750)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

UKRAINE

Déclaration de S.E. M. Andrii Goncharuk
Premier Secrétaire d'État adjoint, Ministre de l'économie
et de l'intégration européenne

(Prenant la parole en qualité d'observateur)

Permettez-moi tout d'abord de remercier nos hôtes, les autorités de l'État du Qatar ainsi que les organisateurs de cette conférence pour leur grand dévouement.

1. Pour le gouvernement ukrainien, l'Organisation mondiale du commerce est un élément essentiel de la structure des relations juridiques internationales qui permet le développement stable du commerce international et de l'économie mondiale dans son ensemble. L'OMC offre à ses Membres des règles commerciales et économiques de vaste portée et un système juridique assurant la protection de leurs intérêts économiques. Le maintien, le renforcement et l'amélioration de l'OMC sont indispensables à un développement stable de l'économie mondiale.
2. L'Ukraine, en tant que participant actif au commerce mondial, s'intéresse de très près à l'élargissement de la composition de l'OMC. Nous nous félicitons de l'aboutissement des négociations relatives aux accessions annoncé à cette conférence et nous sommes convaincus que les nouveaux Membres de l'OMC contribueront à renforcer le système multilatéral. Nous nous associons sincèrement à tous les pays du monde qui souhaitent faire de l'OMC une organisation mondiale.
3. L'examen des documents qui doivent être approuvés par la quatrième Conférence ministérielle montre une fois encore que la participation aux activités de l'OMC est essentielle au développement économique équilibré de tous les pays. L'OMC joue désormais un rôle de premier plan pour ce qui est de sécuriser les relations économiques internationales. Compte tenu de la mondialisation des processus politiques et économiques, l'OMC et ses Membres ont une responsabilité toujours plus grande dans l'élaboration et l'adoption de décisions communes, qui supposent des efforts mutuels afin d'assurer le bien-être social et économique de tous les pays et d'éviter de nouveaux conflits mondiaux.
4. L'intégration dans un système commercial multilatéral plus ouvert et fondé sur des règles donnera une impulsion nouvelle au développement économique de l'Ukraine, comme de tout autre pays en transition. La base juridique des Accords de l'OMC qui réglementent les aspects commerciaux de l'agriculture, des services, de la propriété intellectuelle et d'autres domaines est garante d'un développement dynamique, indispensable à la mise en place des réformes économiques en Ukraine. Compte tenu de sa situation géographique au centre de l'Europe, il est également important que l'Ukraine participe à des groupements économiques régionaux complétant le processus de libéralisation commerciale multilatérale dans le cadre de l'OMC.

5. Permettez-moi de vous rappeler l'évolution récente de la situation économique de l'Ukraine et les faits nouveaux concernant son accession à l'OMC.

Au cours des deux dernières années, notre économie a considérablement progressé. Pour les neuf premiers mois de l'année en cours, le PIB a augmenté de 9,3 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente. Pour la production industrielle et la production agricole la progression a été de 16,6 pour cent et 8,6 pour cent respectivement. Les revenus réels de la population se sont accrus de 8,6 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que l'inflation n'a augmenté que de 3,7 pour cent contre 21,6 pour cent pendant la période correspondante de l'année précédente.

6. Les deux réunions du Groupe de travail de l'accession de l'Ukraine à l'OMC qui ont eu lieu depuis la dernière Conférence ministérielle ont montré que l'harmonisation de la législation ukrainienne relative au commerce avec les Accords de l'OMC avait nettement progressé. Nous avons également beaucoup avancé dans nos négociations bilatérales sur l'accès aux marchés: actuellement, trois protocoles ont été signés et nous sommes parvenus à un large accord politique avec la majorité des Membres du Groupe de travail sur des questions qui exigent surtout une solution technique.

7. Pour conclure, j'aimerais souligner que l'Ukraine est fermement convaincue de la nécessité de renforcer encore l'OMC et de lancer un nouveau cycle de négociations. Elle souhaite vivement participer à ce processus en tant que Membre de plein droit. En même temps, nous escomptons que le débat sur la question du développement équilibré deviendra en soi partie intégrante du processus de libéralisation des échanges au niveau mondial.
